

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat

Titre : Les arbres bicentennaires, témoins vivants de Lausanne :
préservation et découverte

Initiant-e(-s) : Paulraj KANTHIA et consorts

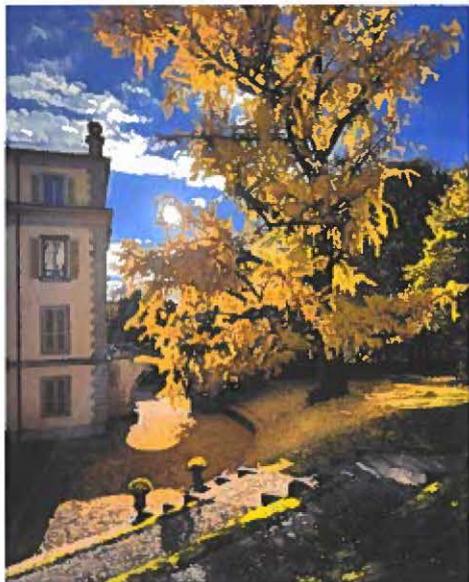
Le patrimoine arboré de Lausanne est une richesse essentielle pour la biodiversité et l'identité de la ville. Certains arbres remarquables, comme le cèdre du Denantou ou le chêne du Musée Olympique, méritent une attention particulière. Le récent déracinement du cèdre devant la Vaudoise Assurances souligne leur vulnérabilité face aux intempéries. Afin de renforcer leur préservation et leur mise en valeur, ce postulat propose d'identifier les arbres bicentennaires, de créer un parcours pédagogique et de renforcer leur protection, notamment en collaboration avec les propriétaires privés.

Le patrimoine arboré de Lausanne constitue une richesse précieuse, tant pour la biodiversité que pour le cadre de vie des habitants et l'identité même de la ville. Ces arbres, véritables témoins du temps, jouent un rôle essentiel en purifiant l'air, en régulant la température urbaine et en offrant un habitat à de nombreuses espèces. Ils sont aussi les marqueurs d'une histoire et d'un paysage en constante évolution. Parmi eux, certains spécimens méritent une attention particulière, comme le cèdre du Denantou, âgé de 250 ans, le chêne du Musée Olympique, vieux de deux siècles et préservé lors de la construction du bâtiment, ou encore le tilleul de Bon-Abri, qui veille sur la ville depuis plus de 260 ans. Ces arbres ne sont pas seulement des éléments du décor urbain, mais de véritables joyaux naturels qu'il est essentiel de préserver et de valoriser.

Fig 1. Ginkgo biloba du parc de Mon-Repos¹

¹ <https://www.lausanne-tourisme.ch/fr/the-lausanner/articles/balade-plus-beaux-arbres-de-lausanne/>

Conseil communal de Lausanne



Si Lausanne s'est engagée dans une stratégie de gestion et de protection de son patrimoine arboré², il reste primordial d'intensifier ces efforts. Le déracinement du cèdre devant le siège de la Vaudoise Assurances en 2023, provoqué par de violentes intempéries, rappelle combien ces géants sont vulnérables face aux aléas climatiques. Il est essentiel d'anticiper de tels risques et d'adopter des mesures adaptées pour assurer leur sauvegarde. Certains de ces arbres, présents depuis plus de deux siècles, méritent une reconnaissance et une valorisation accrues afin d'encourager leur préservation et de sensibiliser la population à leur importance.

En adoptant des mesures, Lausanne renforcerait son engagement pour la sauvegarde de son patrimoine naturel et historique. Ce projet favoriserait également une meilleure sensibilisation des habitants à la valeur de ces arbres tout en contribuant à la promotion d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement. Enfin, il garantirait que ces arbres emblématiques continuent à embellir la ville et à témoigner de son histoire pour les générations futures.

Dans ce cadre, ce postulat propose que la Municipalité étudie les moyens de renforcer la protection et la mise en valeur des arbres bicentennaires à travers des actions ciblées.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

- 1. Compléter l'inventaire existant des arbres remarquables en identifiant précisément les arbres bicentennaires et emblématiques et en s'appuyant sur une méthodologie reconnue.**
- 2. Élaborer un guide officiel et un parcours pédagogique pour permettre aux Lausannoises et Lausannois de mieux connaître ces arbres, leur histoire et leur rôle, en complément des initiatives touristiques existantes.**

² <https://www.lausanne.ch/dam/jcr:fb662481-2ce2-4f6c-9b96-2e40d8e4ae94/Strategie-patrimoine-arbore.pdf>

Conseil communal de Lausanne

3. Renforcer les mesures de protection des arbres bicentennaires les plus significatifs, en lien avec les recommandations cantonales et en impliquant les propriétaires privés lorsque ces arbres se trouvent sur des terrains non publics.

Lausanne, le 17 février 2025
KANTHIA

M. Paulraj

Signataire(s) :

M. Yann BEAUFILS



M. Olivier BLOCH



M. Olivier MARMY



M. Jacques PERNET



Mme Françoise PIRON



l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :

Choisissez un élément.